

**Compte rendu de la 3^{ème} réunion
du bureau de la SCA Secteur Sud du mardi 17 décembre 2019.**

Présents : MM. BOULALA, BRAND, CHAUMONT, DERET, KAROTSCH, L'HUILLIER, LEGGERI, MICHEL, SCHEER, VALSAQUE.

Excusé : M. THIRIET (Président du D54F)

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la 2^{ème} réunion de bureau de la SCA Sud du 12 novembre.
- Carnets.
- Courriers.
- Effectif de la SCA Secteur Sud au 17 décembre 2019.
- Prise en compte des différentes candidatures.
- Paroles aux responsables de section.
- Bureau administratif de la SCA Secteur Sud.
- Informations du Président de la SCA Secteur Sud.
- Informations du Président de la CDA du D54F.

Le Président BOULALA ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres.

Approbation du PV de la 1^{ère} réunion de bureau de la SCA Secteur Sud du 12 novembre 2019 :

Aucune remarque n'est faite sur le PV de la réunion plénière de la SCA Secteur Sud du 12 novembre 2019 qui est adopté à l'unanimité.

Carnets :

Les membres du bureau adressent toutes leurs condoléances à la famille de M. Michel JULIOT, ancien arbitre du D54F.

Courriers :

Candidatures au titre d'arbitre de District D2 pour la saison 2019/2020 de MM. BARRAT, BOFFIN, EDDOUH, PETITJACQUES. Pris notes.

Effectif de la SCA Secteur Sud au 17 décembre 2019 :

A la date du 17 décembre 2019 : **251** arbitres (**3** arbitres FFF – **41** arbitres LGEF – **207** arbitres de district dont **06** stagiaires de la saison 2018/2019 et **08** stagiaires de la saison en cours ont été enregistrés. Il est à noter que : **45** arbitres ont été déclarés en perte de ressource. Lors de la saison 2018/2019, **269** arbitres étaient comptabilisés au 31 décembre 2019.

Validation des différentes candidatures :

Candidatures au titre d'Arbitre de District D2 pour la saison 2019/2020 :

Les candidatures de MM. BARRAT Matthieu et EDDOUH sont prises en compte.

La candidature de M. PETITJACQUES n'est pas prise en compte car elle est prématurée.

La candidature de M. BOFFIN est prise en compte pour la saison 2020/2021.

Etat des candidatures prises en compte : Mme FERRY. MM. BARRAT Matthieu, CHAABRAOUI, CREPIN, EDDOUH, MARCHAND, LARINI, ROUSSEL.

Paroles aux responsables de section :

Bernard MICHEL fait un commentaire sur le déroulement de la formation théorique qui a débuté le 5 décembre au siège du D54F, salle J-P André.

D'entrée, un courriel a été adressé par Bernard à tous les participants pour les sensibiliser à l'assiduité et aux efforts qu'ils auront à fournir à minima pour pouvoir passer l'examen.

L'examen théorique est programmé le samedi 1^{er} février 2020. Il est aidé par Christian CAYEUX. Il propose que les 2 arbitres impliqués dans des réserves techniques participent également à ce module de formation.

Thierry DERET se propose de préparer un test probatoire basique de 20 questions pour la prochaine saison.

André L'HUILLIER remet en séance un état des joueurs et dirigeants suspendus.

Il nous informe que **7** rapports d'incident ne sont pas arrivés dans les délais. Ce constat a déjà été pris en compte par le secrétariat de la SCA et les arbitres concernés sanctionnés conformément au barème disciplinaire.

Gauthier LEGGERI et **Julien SCHEER** signalent la gêne causée par des demandes d'indisponibilités récurrentes et les interférences causées par les doubles désignations de nos candidats Ligues qui se font parfois dans la précipitation après la parution des terrains impraticables

Les échanges avec le District de la Moselle devraient reprendre après la trêve hivernale.

Les échanges avec le District des VOSGES sont toujours suspendus suite à la démission du secrétaire des désignations.

Concernant ceux avec le District de la MEUSE, pas de remarques particulières.

Les désignations se font en binôme sous l'œil avisé du Président de la SCA Secteur Sud.

Plusieurs remarques sur le sérieux de quelques arbitres sont évoquées.

Sinon la collaboration entre Gauthier et Julien se passe bien et se renforce de plus en plus dans la perspective du passage de témoin.

Aimé BRAND a mis en place un suivi concernant la gestion de la FMI en relevant toutes les erreurs commises par les arbitres et informant ces derniers des sanctions réglementaires infligées.

Le stage à destination des candidats JAL et autres potentiels JAD se déroulera le samedi 08 février 2020. Les candidats JAL et les quelques potentiels JAD de la SCA Secteur Nord seront invités.

Il fait un point sur les rapports universels validés : D1 : 41/66 - D2 : 32/69 - AAD1 : 8 - AAD2 : 8.

Les précisions concernant le prochain stage annuel de la saison 2020/2021 sont données par le président de la CDA du D54F

Henri KAROTSCH fait un CR de la réunion de la commission FUTSAL du 19 novembre 2019.

Le stage des arbitres FUTSAL s'est déroulé le mercredi 11 décembre 2019.

Il a fait envoyer un courrier à l'ensemble des clubs du D54F concernant l'identification du référent. A ce jour, il a reçu 38 réponses.

Une intervention, a été faite par le Président de la SCA Sud, lors de la dernière AG du D54F qui s'est déroulée le vendredi 22 novembre 2019.

La réunion avec les accompagnateurs n'est pas encore fixée.

Une réunion est programmée par la LGEF le 15 janvier 2020 pour faire le bilan des activités CRPA, CDPA et évoquer les problèmes rencontrés dans les districts de la LGEF.

Décisions du Bureau administratifs de la SCA Sud :

22 arbitres de la CDA du D54F ont reçu un rappel à l'ordre concernant les erreurs de score, de saisie d'indemnité et de sanctions disciplinaires de la FMI dont **12** de la SCA Secteur Sud.

MM. B.P, H.D, H.T, R.S, T.A, O.F, W.E sont sanctionnés d'un avertissement pour absence d'envoi de rapport d'incident dans les délais en application de l'annexe 8 du R.I de la CDA article 2.4.1. En cas d'une 1^{ère} récidive, ils seront sanctionnés d'un non désignation à temps à l'appréciation de la SCA Secteur Sud et en cas d'une 2^{ème} récidive, ils seront remis à disposition de leur club. Article 4.2.1 du code éthique de l'arbitrage.

M. N.T régulièrement convoqué, n'étant ni présent et ni représenté. Le bureau administratif de la SCA Sud décide de valider l'ensemble de ses AOD. De ce fait, il est rayé de l'effectif arbitre et ne pourra pas présenter une nouvelle candidature avant le 1^{er} juillet 2022 en application de l'annexe 8 du R.I de la CDA article 2.2.2. Il sera informé ainsi que son club d'appartenance et le service arbitre du D54F de la décision prise.

M. EK. A régulièrement convoqué, étant, à sa demande, absent non excusé, et représenté. Après avoir entendu les explications du référent de son club, le bureau administratif de la SCA Sud décide de valider l'ensemble de ses AOD. De ce fait, il est rayé de l'effectif arbitre et ne pourra pas présenter une nouvelle candidature avant le 1^{er} juillet 2022 en application de l'annexe 8 du R.I de la CDA article 2.2.2. Il sera informé ainsi que son club d'appartenance et le service arbitre du D54F de la décision prise.

Les présentes décisions du bureau administratif de la SCA Secteur Sud sont susceptibles d'appel devant la commission Districale d'appel par courrier recommandé sur papier à l'entête du club, télécopie ou courrier électronique impérativement envoyé à partir de l'adresse électronique officielle du club qui devra être adressé au DISTRICT MEURTHE ET MOSELLE DE FOOTBALL – 15 Boulevard Maréchal Foch – 54600 VILLERS LES NANCY ou SECRETARIAT@meurtheetmoselle.fff.fr dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la date de publication en ligne sur le site du D54F. Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant (les frais de procédure d'un montant de 115 euros étant débité sur le compte du club appelant).

Un point est fait sur les **38** AOD constatés depuis le début de saison. Ils sont validés par les membres du bureau administratif de la SCA Secteur Sud.

Informations du Président de la SCA Secteur Sud

Il est diffusé, à l'ensemble des arbitres de la CDA du D54F, par le biais de la messagerie de MYFFF, les messages concernant le fonctionnement de la CDA du D54F. C'est le moyen de communication officiel de la CDA. Le dernier message a été ouvert par plus de 85 % des arbitres de la CDA du D54F.

Il rappelle qu'il a été saisi à maintes reprises par des réclamations relatives à leur défraiement par les services comptabilité de la LGEF quand ils officient sur les rencontres qui sont gérées par la LGEF.

Il remercie le Président de la CDA, Cyril Chaumont, pour tous les éclaircissements et les compléments d'information relatifs au fonctionnement de l'IR2F sur les programmations de la F.I.A.

Informations du Président de la CDA du D54F :

Il donne des informations importantes de la CRA du territoire lorrain.

Il fait un CR détaillé de la réunion du 18 novembre au cours de laquelle les problèmes d'organisations de l'IR2F et des renouvellements ont été évoqués.

Une 2^{ème} et dernière formation IR2F est programmée les 11, 18 et 25 janvier 2020.

Les médailles 2019 ont été envoyées.

Bernard VALSAQUE remontera les éléments essentiels évoqués en séance et impactant les activités de la SCA auprès du Président et du Directeur du D54F.

La date de la prochaine réunion du bureau est fixée au **mardi 10 mars 2020, 18 h 00, salle Jacques DURAND.**

Le Président **Lamri BOULALA** remercie l'ensemble des membres du bureau de la SCA Secteur Sud pour leurs interventions et clôt cette 3^{ème} réunion du bureau en souhaitant un bon retour à tous.

Le secrétaire de la SCA Secteur Sud
Aimé BRAND

Le Président de la SCA Secteur Sud
Lamri BOULALA